

14. Mars 2023

ITINÉRAIRE DE CARÊME

Jour 21 : "La grâce des sacrements"

1. La Sainte Eucharistie

Dans notre cheminement spirituel, les saints sacrements de l'Église, en particulier la Sainte Eucharistie, méritent une attention particulière. Elle devrait être le point culminant de la vie de l'Église et appartenir naturellement à notre chère identité catholique.

Dans la méditation d'avant-hier, j'ai mentionné le terme "Sainte Messe dignement célébrée". Malheureusement, il y a des Saintes Messes dans le "Novus Ordo" qui sont marquées par un caractère subjectif, avec des interventions qui ne font pas partie de la liturgie, avec des chants qui ne correspondent pas à la sainteté de l'événement, etc....

En réalité, il faut éviter d'assister à de telles messes car, en raison de la banalisation, du manque de révérence et des éléments étrangers, l'âme n'est ni fortifiée ni attirée par le mystère de la foi, mais reste plutôt à la périphérie. Il est donc conseillé - dans la mesure du possible - de participer aux messes sacrées qui conservent leur caractère sacré. Même s'il faut parcourir un chemin plus long et plus ardu pour atteindre une église où elle est célébrée de cette manière, cela en vaut la peine, car le plus grand trésor que nous ayons reçu doit être vénéré avec une sainte dévotion et nourrir véritablement nos âmes.

Ceci est particulièrement vrai pour les Saintes Messes du rite traditionnel (tridentin), qui transmettent la foi catholique sans expérimentations liturgiques. C'est pourquoi elles peuvent être recommandées sans discrimination, parce qu'elles sont empreintes d'un saint respect, que l'âme est fortifiée dans la foi et qu'elles peuvent s'insérer dans la tradition séculaire de la célébration de la Messe au cours des siècles, qui a nourri de nombreux saints et des générations de fidèles.

2. Le sacrement de la pénitence

Un autre sacrement d'une valeur inestimable est la sainte confession, dont l'effet est d'une profondeur énorme. Lorsque le prêtre pardonne nos péchés au nom de Jésus, notre âme est guérie et reprend des forces. Elle fait l'expérience d'une rencontre avec la miséricorde de Dieu et découvre ainsi de plus en plus l'Être de Dieu. Loin d'être un

processus mécanique ou un simple défoulement psychologique, la sainte confession est une rencontre vivifiante avec notre gracieux Père céleste. Non seulement Il ressuscite l'âme, mais, après avoir pardonné sa faute, Il la revêt du vêtement de la grâce et s'en réjouit.

Ainsi, l'âme peut poursuivre son chemin avec la sérénité de se savoir pardonnée, reconnaissante de l'amour incessant du Père céleste, reconnaissante du sacrifice d'amour de Jésus sur la Croix, reconnaissante à l'Esprit Saint de le lui révéler et de le lui faire comprendre de plus en plus à sa lumière.

Malheureusement, il faut être averti aujourd'hui qu'il faut aborder le sacrement de la confession avec le sérieux qui s'impose. Cela inclut la contrition, c'est-à-dire le repentir du péché commis, ainsi que la ferme résolution de changer. Il convient également d'ajouter que le péché doit continuer à être appelé par son nom. La tendance du prêtre à donner l'absolution sans que le pénitent ne se repente et ne veuille s'amender ne correspond pas à la pratique catholique.

La régularité dans la réception de ces sacrements confère également une stabilité à notre cheminement spirituel et nous nourrit constamment. Ce sont de grandes aides spirituelles et des instruments que Dieu nous donne pour le chemin de la sainteté. Nous ne devrions jamais les négliger et nous devrions nous rendre plus souvent au confessionnal. Si, en plus du pardon des péchés, le confesseur nous donne de bons conseils pour notre vie avec Dieu, nous en sortirons bénis et deviendrons capables de bénir aussi les autres.

3. Le sacrement du mariage

De plus en plus de personnes - malheureusement aussi des catholiques - ne sont plus conscientes de la valeur du mariage. Ils pensent qu'ils peuvent simplement reporter le mariage ecclésiastique jusqu'à ce qu'ils trouvent une date où toutes les circonstances extérieures conviennent, mais déjà avant cela, ils vivent ensemble en tant qu'époux, avec les actes intimes correspondants. C'est une erreur, et pire encore serait de penser qu'il n'est pas nécessaire de se marier du tout.

L'Église a une vision très élevée et positive du mariage, parce que l'homme et la femme, dans leur union, doivent refléter la relation du Christ avec son Église (Eph 5,22-33). C'est pourquoi l'exclusivité et l'indissolubilité, l'ouverture à la vie et la recherche du bien de l'autre sont des composantes fondamentales du mariage. Le

mariage vit d'amour et de fidélité, et peut être renouvelé et approfondi toujours plus par la grâce de Dieu. Tout comme l'Église doit aimer son Seigneur et lui être fidèle, les époux doivent eux aussi s'aimer. C'est pourquoi, dans l'Ancien Testament, l'infidélité du peuple d'Israël à Dieu était souvent comparée à l'adultère (cf. par exemple Os 2,7).

Le mariage et la famille sont chers à Dieu et sont normaux et souhaitables pour la plupart des gens. Pour certains, cependant, le Seigneur les appelle à une vie de dévouement total au service de Dieu et des hommes, pour laquelle ils doivent être totalement libres. Une telle vocation est un grand signe de l'amour de Dieu, et bienheureux ceux qui répondent à cet appel.

Un "mariage" entre personnes homosexuelles, tel qu'on cherche à l'établir et à le légaliser aujourd'hui dans la sphère civile, est quelque chose que l'Église ne peut pas approuver, et encore moins bénir. Elle est appelée à aider les personnes ayant de telles inclinations, afin qu'elles puissent mener une vie conforme à la volonté de Dieu.

En raison de l'indissolubilité du mariage et du lien sacramental qui naît entre les époux "jusqu'à ce que la mort nous sépare", le remariage n'est possible que si l'époux ou l'épouse décède, ou si la nullité du premier mariage est établie. Avec un accompagnement pastoral avisé, il faut prendre soin de ceux dont la situation de vie ne correspond pas à la norme objective, en leur montrant les moyens de la mettre en ordre devant Dieu et l'Église, afin qu'ils puissent recevoir à nouveau les sacrements.

De la méditation d'aujourd'hui, concluons que les saints sacrements font partie de ce que saint Nicolas de Flüe demande dans la deuxième partie de sa prière, lorsqu'il dit : *"Mon Seigneur et mon Dieu, donnez-moi tout ce qui me rapproche de vous"*.